L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE du pièce.—Un jeune homme de 19 ans, parlant l'espagnol et l'anglais, et qui connaît parfaitement la ville, désirerait s'employer comme sollicteur, ou trouver une place quelconque dans un bureau où il pourrait se rendre utile. Il fournira de bonnes références. S'adresser au No 181, rue Jackson.
7 déc—10f

DEMANDES.

ON demande—Une blanchisseuse. S'adresser No 1,435 Chemin du Bayou, près de la Décomposée Rochelaise.
16déc—1f

UN français (Alsacien-Lorrain) médecin de profession, récemment arrivé à la Nlle-Orléans, désirerait trouver dans une famille, soit en ville ou à la campagne, une place de professeur ; il se rendra en même temps utile à la famille comme médecin. Il enseigne la langue anglaise, l'espagnol et l'allemand. S'adresser No 136 rue des Chartres.
6 déc—

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voitures, grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois IMdJ

A VENDRE.

A VENDRE.—Pour cause de santé une vache contenant six vaches, un veau, deux chevaux et deux charrettes; ainsi que tous les accessoires. S'adresser rue Robert, entre Tchoupitoulas et Chestnut, à Wm Zenk.
18 déc—1f

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 50 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Buhrmann.

COUR CIVILE DI TRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,346—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Roker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGRERAN, Greffier.
17 déc —17 21 25

Succession de Charles Stiegler.

COUR CIVILE DI TRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,787—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma Duckenneyer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGREHAN, Greffier.
10 déc—10 14 18

PAR LE CONSTABLE.

H. Pohlman vs H. Thompson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. No. 11,267.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, le MARDI 27 décembre 1887, à midi, la propriété suivante, à savoir—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enlissé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17déc—17.22.27

James A. Vignaud & Co., vs George Heppé.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 36,057.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 19 décembre 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de épiceries, vins, liqueurs, etc., etc., saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 14 18

Mme Vve P. Lelee contre Mme Penn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No. 10,059—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 21 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
10 déc—10 16 21

E. Saley contre J. A. Bonet.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 10,063.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 24 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
13 déc—13, 20, 24

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
New Orleans National Bank
De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 5er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,283,903 30
Surtirages	1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	200,000 00
Vers des Etats-Unis pour garantir les dépôts	200,000 00
Bons des Et-ts-Unis en main	4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques	766,851 25
Dû par agents de réserve	107,059 73
Dû par d'autres banques nationales	57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers	9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc	109,045 40
Dépenses courantes et taxes payées	6,139 34
Primes payées	106,346 62
Chèques et autres sources au comptant	164 42
Echange pour le Clearing House	273,916 24
Billets d'autres banques	64,636 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237,299 00
Legal tender notes	252,000 00— 828,044 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation	9,000 00
Total	$3,688,858 83

PASSIF.

Capital	200,000 00
Surplus	400,000 00
Profits non divisés	71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation	180,000 00
Dividendes non payés	250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,679 42
Certificats de dépôt sur demande	23,382 42
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00
Chèques certifiés	1,571 10
Chèques du caissier en circulation	15,012 75
Dû aux Etats-Unis	182,844 08
Dû à d'autres banques nationales	229,939 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25—2,837,389 00
Total	$3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans :

Moi : WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 8ème jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme :
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, JR.
Directeurs.

Portraits au Crayon
J. EMILE REVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
1lnov1f

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Nos Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et nos Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage à Numéro Simple,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JANVIER 1888.

Avis aux Créanciers.
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.
Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 5 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La somme valeur quarante-quatre pieds et le numéro trente-trois mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Benjamin Chandler, par acte passé pardevant André Herr Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.

2. Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la 13e Section du Faubourg dit des Isleno, bornés par les rues Valence, Cadiz, St-Denis et St Patrick, désignés par les numéros un à dix, huit, neuf, douze et vingt inclusivement, et vingt-quatre, suivant un plan de Redfo et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numérotés un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles ; le lot numéro un bornant, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles ; le lot numéro un bornant à l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadiz. Les lots numérotés douze et douze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Rosiano et Bartholomew Rosiano, C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le douzième jour de mai 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9déc—9, 16, 23, 30—jan—6, 11

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rocheblave et Jourdan, désigné comme les No 1, 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 9 avril, 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14déc—14 21 28 jan 4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeff McGuigin vs Jules A. Fiorat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,54?—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les numéros onzé, douze et treize, dans l'îlet numéro six cent vingt-cinq, borné par les rues Perdido, Gayoso, Grunsey et Dupré, sur un plan dressé par Castaing et Collins, architectes, en date du 20 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. E. Blanchard, notaire notaire en cette ville, et les dits lots mesurant au pied américain comme suit, à savoir :

Les lots numérotés onze et douze mesurent chacun vingt pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds, et le lot numéro treize mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante quatre pieds.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Benjamin Chandler, par acte passé pardevant André Herr Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.

2. Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la 13e Section du Faubourg dit des Isleno, bornés par les rues Valence, Cadiz, St-Denis et St Patrick, désignés par les numéros un à dix huit, neuf, douze et vingt inclusivement, et vingt-quatre, suivant un plan de Redfo et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numérotés un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles ; le lot numéro un bornant à l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadiz. Les lots numérotés douze et douze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Rosiano et Bartholomew Rosiano, C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le douzième jour de mai 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9déc—9, 16, 23, 30—jan—6, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rocheblave et Jourdan, désigné comme les No 1, 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 9 avril, 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 nov—déc 6, 13, 20, 27 31

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE District pour la Paroisse d'Orléans.—Le certificat portant que le Sixième Janvier 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, compte en numéro et chiffres suivants :

Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari.

No 22,101.—Division C.

Sur motion de C. O. Hall, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la Cour a trouvé évidemment en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut prononcé dans cette affaire le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante, Emma Friedlander, et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante à assumer la complète et l'administration de sa propriété parapherale et d'engager des affaires pour son propre compte (séparée), tous les frais étant mis payés par le défendeur.

Jugement rendu le 28 novembre 1887.

Jugement signé le 9 décembre 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Bel de grand jal approuvé et mi signature et ajouté comme indiqué dans Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce dixième jour de décembre un mil huit cent quatre-vingt-sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 déc—

Succession de Mary Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,399—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Hearne, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGREHAN, Greffier.
14déc—14, 18, 21.

L'ABELLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS :
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$10 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE, Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :
75.....CHARTRES.....75

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins chers demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Stephens, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles : Comp.

Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire exhiber un Médaille pour travaux récemment approuvés.
20 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel Bienville, à l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche et leur art.
Pose de dents artificielles.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS :
75.....CHARTRES.....75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. H. Perry, subrogé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain emplacement, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans la Quarteron, bornant les rues Hamburg et Dauphine, mesurant cent pieds de face sur la rue Dauphine et cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Jean Dumery et Pierre Fleurant et Toledano, commençant à une distance de quarante-huit pieds six pouces de l'encoignure des rues Arondelet et Toledano et mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante pieds neuf pouces sur la rue Toledano, pour le tout, plus ou moins.

Acquis de Jean Dumery et Hébert, Imcan Aycock & Co, Jean R. Johnson, J. M. Fortunati, Y. Janfroid, Emile Kern, Seadig & Co, Anatole Lamoure, B. Lapiace, X. Lavaisse, Le Equit. Life Ins. Co. Lang & Berubleuer, Mme J. B. Legendre, Dus. Le. Los Manuhat. Co. Peter Lamb, Charles Manson, J. Mandin, E. Maurvre, agent, C. M. Maagin, Maignan & Laborde, J. Menand, T. Menvis, Orville Marigny, V. Maignan, E. Mathe, Rosella Nivola, Frank Oberhauser, H. D. Oppen, exécuteur S. P. Farrell, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Stevenson & Co, S. R. Pachach, H. Pitts, Planters Cotton Press B. Rabasso, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweets, Southern Rosin Culture Assn, Swarbacker & Dryer, H. F. Sherman, Schneider & Tuberbier, J. Siegfried & Co, J. Sayrant, trésorier, J. Sellier, C. H. Singleton, Alex Sellers, F. Sommerth fils, R. C. Terrebonne, J. W. Todd & Co, R. A. Tyler, Jos. A. Vignaud, Pierre Verin, Jos. Vogt, C. A. Wills, Jonas Wilson, W. Wilson, R. E. Wilkes, M. A. Zenale & Co.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 21 049

Succession de John M. Mennard.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Ministers Paul, Exécuteur — LUNDI, 26 décembre 1887, à midi, à la Bourse des Esclaves, 74, rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la cour civile du district pour la paroisse d'Orléans daté le 13 décembre 1887, quarante trois actions du fonds capital du West Feliciana R. R. Co. Conditions comptant.
14 déc—14, 19, 25

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et Mariere.

Succession de Gustave Patin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22,019.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—G. G. Frédérick, crieur, bureau, 10 rue Carondelet —SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir :

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, entre l'îlet borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Mariere, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de J. M. Depouilly, sous voyer de la ville, en date du 3 octobre 1866, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un petit cottage en bois.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—17 24 31—jan 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques sites pour bâtir, Nos 293 à 300 rue Magnolia.

Occupés actuellement par des écuries, et Résidence rue Cité.

Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh D. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse de Nouvelle-Orléans—No 22,146.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Examineur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—LUNDI, 23 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Esclaves Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement en partage de succession, rendu dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à la vente à l'encan, les immeubles ci-dessous décrits, appartenant à la succession de feu Hugh D. Brown, savoir :

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Constance, Calliope et Galvaudon ou Clio, désigné comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus dans l'îlet borné par les rues Magnolia 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magnolia sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de bannes et d'écuries à un étage, le tout connu comme Nos 293 à 300 rue Magnolia et actuellement par les locataires de la "Singer Manufacturing Co." et ce sous la raison de $650 par mois.

2° La bâtisse en briques à deux étages, No. 107 rue Calliope ou Clio, dans le même îlet que ci-dessus, mesurant 25 pieds de face et adjacente au fond à celle-ci. Le tout ainsi que ces deux lots désignés comme C et D, sur un plan de J. Armas, voyer, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Calliope ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur, et 25 pieds de façade, le tout mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante pieds neuf pouces sur la rue Clio plus près de la rue Toledano, puis à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Harmony, de soixante pieds neuf pouces et six pieds six lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement avec la rue Carondelet ou mur vers la rue Toledano de dix-sept pieds trois pouces et trois lignes puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony de dix-sept pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, endroit où on part le départ.

Etant composé de tout le lot original numéroté et d'une partie des lots originaux numérotés et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAN DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14déc—14 21 28 jan 4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeff McGuigin vs Jules A. Fiorat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,54?—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les numéros onzé, douze et treize, dans l'îlet numéro six cent vingt-cinq, borné par les rues Perdido, Gayoso, Grunsey et Dupré, sur un plan dressé par Castaing et Collins, architectes, en date du 20 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. E. Blanchard, notaire notaire en cette ville, et les dits lots mesurant au pied américain comme suit, à savoir :

Les lots numérotés onze et douze mesurent chacun vingt pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds, et le lot numéro treize mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante quatre pieds.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Benjamin Chandler, par acte passé pardevant André Herr Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.

2. Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la 13e Section du Faubourg dit des Isleno, bornés par les rues Valence, Cadiz, St-Denis et St Patrick, désignés par les numéros un à dix, huit, neuf, douze et vingt inclusivement, et vingt-quatre, suivant un plan de Redfo et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numérotés un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles ; le lot numéro un bornant à l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadiz. Les lots numérotés douze et douze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Rosiano et Bartholomew Rosiano, C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le douzième jour de mai 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9déc—9, 16, 23, 30—jan—6, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Mme Agnes Beatty et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,556—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Rocheblave et Jourdan, désigné comme les No 1, 11, formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave et mesure, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Rocheblave.

Acquis de Patrick Collins par acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire, en date du 9 avril, 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS